

12/12/2024

MAIRIE DE LIBREVILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
National



Date de lancement : **Vendredi 13 décembre 2024.**
Appel d'offres : **N° 004-AOO/2024/PE/CL/SG/DGF/PRESTATION D'HYGIENE.**
Nom du projet : **Prestation d'hygiène et propreté dans les six arrondissements de la Commune de Libreville.**
Source de financement : **Budget de la Commune de Libreville.**

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres ouvert pour les prestations d'hygiène et propreté dans les six arrondissements de la Commune de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué de quatorze (14) lots suivants :

- Lot 1 : Voie Express – zone A.
- Lot 2 : Voie Express – zone B.
- Lot 3 : Boulevard Triomphal.
- Lot 4 : Voie de Contournement et Boulevard de l'Indépendance (une partie).
- Lot 5 : Voie Nationale (du Pk0 au Pk12).
- Lot 6 : 1er Arrondissement - zone A.
- Lot 7 : 1er Arrondissement - zone B.
- Lot 8 : 2ème Arrondissement.
- Lot 9 : 3ème Arrondissement - zone A.
- Lot 10 : 3ème Arrondissement - zone B.
- Lot 11 : 4ème Arrondissement.
- Lot 12 : 5ème Arrondissement.
- Lot 13 : 6ème Arrondissement - zone A.
- Lot 14 : 6ème Arrondissement - zone B.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un (01) ou les quatorze (14) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les quatorze (14) lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot, en termes de personnel, de matériel, de capacité de financement et de logistique, sous peine de rejet. Un candidat ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du Code des Marchés Publics, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre,

conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA par lot. Ce montant est de cent mille (100 000) FCFA par lot pour les PME disposant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°32.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics du 21 juillet 2021. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Mairie de Libreville

Secrétariat du Directeur Général Adjoint des Finances

Sis au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, porte 246

Tel. : 062 66 68 48

Mail : directiondesachatshv@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **lundi 13 janvier 2025 à 10 heures 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **lundi 13 janvier 2025 à 11 heures dans la salle Jean-Félix LASSY**, sise au 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville.

Le Délégué Spécial chargé de la Gestion
de la Commune de Libreville

Jude Ibrahim RAPONTCHOMBO



Le Directeur Général
des Marchés Publics

Commissaire Général SYMÉ NGÜEMBHYT

